



HAL
open science

Quelle innovation pour un territoire et une ressource marginalisés ? L'exemple de la filière laine en Margeride

Jean-Baptiste Grison, Laurent Rieutort, Mauricette Fournier

► To cite this version:

Jean-Baptiste Grison, Laurent Rieutort, Mauricette Fournier. Quelle innovation pour un territoire et une ressource marginalisés ? L'exemple de la filière laine en Margeride. Christine Margetic, Hélène Roth, Michaël Pouzenc. Les campagnes européennes : espaces d'innovations dans un monde urbain, Presses universitaires du Midi (PUM), pp.39-50, 2018, Géographie - Ruralités Nord-Sud, 978-2-8107-0546-7. halshs-01071359

HAL Id: halshs-01071359

<https://shs.hal.science/halshs-01071359>

Submitted on 13 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelle innovation sociale pour un territoire et une ressource marginalisés ? L'exemple de la filière laine en Margeride

Jean-Baptiste GRISON, Laurent RIEUTORT, Mauricette FOURNIER¹

Situé en Margeride, le Pays de Saugues (Haute-Loire) fait partie des espaces ruraux français les plus éloignés des influences urbaines. Dans ce contexte de marginalisation accrue, des acteurs locaux ont entrepris de relancer, au tournant des années 2000, la filière de production lainière, ressource locale spécifique, en s'appuyant sur un modèle social innovant, à partir du potentiel d'une association d'insertion. Cet article a pour objet d'explorer, à partir d'un exemple paradigmatique (une association d'insertion en milieu rural isolé), les capacités mobilisatrices des acteurs de l'innovation sociale pour le développement des territoires. À partir de cet exemple, une double interaction est questionnée : d'une part, le lien entre l'innovation sociale et les ressources spécifiques du territoire ; d'autre part, le dialogue entre des territoires ruraux marginalisés et les pôles urbains. L'article s'appuie sur une hypothèse fondamentale : celle de l'émergence discrète d'un nouveau style de développement pour la valorisation des ressources territoriales et, plus largement, de nouveaux territoires ruraux.

I. Le triptyque théorique : innovation sociale, ressources territoriales et territoires marginalisés

A. L'innovation sociale

A propos de l'innovation sociale, la plupart des auteurs retiennent la définition du Centre de Recherche sur les Innovations SocialES (CRISES) de Montréal : l'innovation sociale concerne « toute approche, pratique, intervention ou encore tout produit ou service novateur ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou des communautés et dont la mise en œuvre résout un problème, répond à un besoin ou à une aspiration » (Bouchard, 1999, cité dans Bourque, Proulx et Fréchette, 2007, p. 9), qui sont autant de construits sociaux avec leur part de représentations. L'innovation sociale est un concept qui suggère une emprise spatiale locale, par rapport à une *innovation sociétale* qui aurait un sens plus global.

L'innovation sociale suppose un projet économique qui se distingue par quelques aspects majeurs (Dacheux, Goujon, 2014). Tout d'abord, elle traduit une volonté de sortir des pratiques habituelles, en modifiant une pratique déjà existante ou en transférant des pratiques venant d'autres milieux. Ensuite, elle suppose une démarche collective : mobilisation d'une diversité de connaissances et de compétences, appropriation commune. Enfin, elle implique une rétroaction positive entre le porteur et les preneurs de l'innovation ; l'innovation n'est ni brevetable ni commerciale (Harisson et al, 2008).

L'innovation n'est donc pas seulement un processus technique ou économique, mais relève aussi du champ culturel ou organisationnel (procédures, organisations, gouvernance...). Ces processus révèlent des logiques d'acteurs sociaux, de porteurs sociaux (au sens de De Sardan, 1995) qui œuvrent au développement de nouvelles activités, de nouveaux usages des territoires et de leurs ressources revisités.

¹ Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 997, CERAMAC, BP 10448, F-63000 CLERMONT-FERRAND

B. La valorisation de ressources territoriales

L'approche que nous défendons est fondée sur la notion de ressource territoriale. Cette vision s'appuie sur les travaux qui ont montré que la force d'un territoire résidait dans sa capacité à être compétitif grâce à une différenciation de son offre de produits et services, mais surtout du fait d'une spécification de son tissu productif (Gumuchian, Pecqueur 2007). Celle-ci désigne l'appropriation collective et la valorisation d'activités fortement ancrées dans le territoire considéré. Ce qui différencie la ressource de l'actif spécifique (Colletis, Pecqueur, 2005), c'est bien ce processus de valorisation qui permet à la ressource d'être non seulement révélée, mais définitivement identifiée. Dans cette perspective, le rôle des acteurs est central : ils doivent non seulement percevoir, puis s'approprier la ressource, mais aussi s'organiser, se coordonner de sorte à ce qu'ils l'intègrent dans la dynamique de développement local. Ce processus vertueux passe donc par la mobilisation des acteurs du territoire et par trois phases : la première est celle de l'identification/appropriation de la ressource, la seconde est celle de son activation et la troisième est celle, éventuellement, de la spécification/innovation (Fig. 1).

Fig. 1 – Le processus de valorisation de la ressource territoriale
(voir fichier séparé)

D'après Gumuchian, Pecqueur (2007) et Duquenne, Woillez (2009)

Le processus se fait par étapes décisives qui relèvent de l'action des acteurs sur la ressource :

- La révélation et l'identification : la ressource latente est découverte, plus ou moins intentionnellement, ce qui conduit à son exploitation ;
- L'activation est plus ou moins consciente, plus ou moins maîtrisée et collective, par exemple pour protéger la ressource, ou pour développer les effets démultiplicateurs du produit ;
- La démarche d'identification puis d'activation peut permettre aux acteurs de spécifier la ressource ; pour Duquenne et Woillez (2009, p.), cette dernière « passe par une démarche d'appropriation collective permettant un ancrage profond de la ressource dans le territoire vécu, participant ainsi de l'identité territoriale ».

Le processus de valorisation de la ressource territoriale intègre généralement « un jeu de miroirs » (*ibid.*) entre des regards d'acteurs exogène (par exemple des chercheurs, des consommateurs ou des migrants ayant quitté le territoire rural pour des études ou une vie professionnelle) et endogène. La reconnaissance de la singularité d'une ressource nécessite souvent le recours à un regard extérieur, à une médiation qui permettra de rendre perceptible par tous cette singularité (rôle du chercheur-acteur-expert par exemple).

C. Territoires ruraux marginaux

Sans relancer une discussion sémantique, on peut rappeler que certains territoires ruraux occidentaux ont été classés « défavorisés », « périphériques », « fragiles » ou « sensibles ». Ces approches font souvent appel à des symptômes économiques (richesses produites, évolution du nombre d'actifs, etc.) et sociaux (crise démographique, vieillissement...). Le terme « espace dévitalisé » est aussi utilisé pour traduire une déstructuration du tissu social et économique, « une perte de substance à la fois humaine et naturelle (les risques naturels liés à la déprise spatiale de l'agriculture sont mis en avant : dégradation des sols, enfrichement, érosion, incendie). La forte sélection des lieux bâtis (dépeuplement de nombreux hameaux et d'écarts) et des espaces utilisés par l'agriculture [...] font craindre l'abandon de pans entiers du territoire rural. L'image de régions où l'occupation humaine se concentrerait en quelques lieux, petites villes ou bourgs principaux noyés dans un espace abandonné, se développe » (Lauginie, 1993, p. 32). Pour Vincent Piveteau (1995, p. 65), « le concept de

‘zone rurale fragile’ exprime trois choses, à la fois distinctes et reliées : le résultat, c’est-à-dire la disparité telle qu’on l’observe ; le processus responsable du déséquilibre spatial ; et le problème tel qu’il s’exprime sur un plan politique ».

Le concept de **marginalité** évoque le cas d’espaces manifestement à l’écart des modèles de développement dominants, mais qui sont en voie d’intégration dans un système géographique englobant. Ces territoires se placent donc dans une situation de dominé, voire « d’exclus » c’est-à-dire qu’ils sont durablement mis au dehors du système productif global. A moyenne échelle, ils sont restés « en marge » des effets d’entraînement directs des pôles de croissance métropolitains. Sur un plan macro-économique, leur contribution à la production de richesses est faible. Les fonctions qui leur sont assignées par la société globale les cantonnent dans un rôle de fournisseurs de matières premières ou de cadre de vie. Les activités locales, faiblement créatrices d’emplois et de valeur ajoutée, sont dépendantes de centres d’impulsion extérieurs ; dépendance d’autant plus marquée que les dynamiques endogènes sont limitées. On se place alors dans une situation d’acceptation collective de la marginalisation ou dans des comportements hors des normes communément admises.

L’idée de **territoire « sensible »** est peut-être moins négative en insistant sur le fait que des actions sont possibles et que ce type de territoire est aussi « sensible » aux nouvelles dynamiques de développement, qu’il compte sur des impulsions extérieures (les nouvelles attentes des sociétés urbaines) ou sur ses ressources propres, notamment les espaces « naturels », agricoles et forestiers, les paysages ou le patrimoine culturel. Cependant, marginalisation et valorisation peuvent également se traduire par une dégradation de ces ressources, la dimension environnementale s’ajoutant à la sensibilité socio-économique. Ainsi, le développement durable de ces territoires passe par un équilibre subtil et difficile à tenir, entre la nécessité d’exploiter des ressources fragiles et l’exigence de les préserver et de les renouveler. C’est aussi en ce sens qu’ils peuvent être qualifiés de sensibles.

Au total, sur un plan théorique, deux approches complémentaires sont mobilisées dans la littérature pour analyser ces espaces « sensibles », « fragiles » ou marginaux (Couturier, 2005) :

- Une analyse en terme **systémique** « pour laquelle les systèmes géographiques fragiles seraient ceux dont les composantes et les relations entre ces composantes sont marquées par une faible stabilité à court ou moyen terme » (Couturier, 2005). Ces systèmes (ou sous-systèmes) ne sont guère autonomes et sont donc fortement dépendants de facteurs exogènes eux-mêmes changeants et non susceptibles d’être influencés par les dynamiques des systèmes locaux ; peu structurés ou « intermédiaires » entre plusieurs systèmes, ces territoires « ne forment pas système par eux-mêmes [...] ou ne dépendent pas de manière claire d’un système externe qui leur communique un sens » (Héraud, Kahn, 2000). Le modèle **centre/périphérique** peut ainsi être appliqué, en remarquant que l’espace marginal est défini par rapport à des pôles de développement et traduit alors un processus d’exclusion, de subordination ou de délaissement.
- Une approche de type **actionnaliste** « pour laquelle les initiatives des acteurs locaux se déploient dans un contexte peu favorable à leur aboutissement et à leur mise en synergie » (Couturier, 2005, p. 23), d’où une faible capacité d’innovation des sociétés locales. Ces dernières sont dévitalisées, anémiées, et les processus de développement durable ne peuvent s’enclencher. Or, pour Diry (1995, p. 69), « l’avenir d’un territoire provient en grande partie de la densité des leaders et de la capacité de la population à accepter les innovations qu’ils proposent ». Bref, la déficience d’organisation locale pénalise la capacité de projet, laquelle constitue un frein à toute recomposition ou volonté d’autonomie. Ce qui caractérise alors un territoire fragile ne relève pas tant de ses difficultés objectives mais beaucoup plus de ses faiblesses à mettre en œuvre une

dynamique d'acteurs autour d'innovations, de projets et d'actions construites. « L'absence de stratégies concertées et coordonnées entre les différents niveaux d'intervention (individuel, collectif, institutionnel) engendre à son tour un manque de cohésion territoriale voire même sociétale, ce qui contribue à rendre ces territoires plus vulnérables encore » (Duquenne, Woillez, 2009, p. 2).

II. UN TERRITOIRE ET UNE RESSOURCE MARGINALISES : LA LAINE EN PAYS DE SAUGUES

À l'échelle du Pays de Saugues, l'articulation entre les trois piliers du triptyque théorique nous conduit à poser les questions suivantes : quelles innovations sociales pourraient valoriser les ressources territoriales et contribuer à la coordination des acteurs ? Quelles en seraient les conséquences en matière de territorialités ? Quel peut être le rôle de la ville, même lointaine ?

A. Le pays

Le « Pays de Saugues » en Margeride de Haute-Loire appartient à la catégorie des campagnes vieilles à faible densité, encore très agricoles et éloignées des aires urbaines. La modeste croissance des activités résidentielles et touristiques (en lien notamment avec l'essor de la randonnée liée à la présence du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle) se révèle « insuffisante pour assurer la croissance totale de l'emploi » (Hilal et *al.*, 2012, p. 49). Les géographes et agronomes (Collectif, 1983) ont ainsi longtemps étudié ce territoire à l'aune de la tradition paysanne enracinée, des mentalités conservatrices, des paysages agropastoraux montagnards ou de l'élevage difficilement spécialisé dans la viande (ovine ou bovine). La recherche-action dont il est question dans cet article s'inscrit donc dans le contexte d'un territoire présentant des problématiques spécifiques. Ses caractéristiques principales sont l'isolement, le déclin démographique et une étonnante stabilité anthropologique (Fournier, 2003).

B. La ressource

Une des « ressources territoriales » (Gumuchian, Pecqueur, 2007), longtemps ignorée voire méprisée, est toutefois aujourd'hui incluse dans une dynamique de développement local. Il s'agit de la laine des ovins du pays que les acteurs tentent de valoriser et spécifier autour d'un projet coordonné par une association relevant de l'économie sociale et solidaire.

Le choix de la filière laine répond au constat de l'existence, à travers ce matériau, d'une ressource « dormante » à l'échelle de ce territoire. Elle s'appuie sur l'existence d'un patrimoine matériel et immatériel peu connu au-delà de quelques cercles locaux d'initiés, sur le travail de rares artisans et sur le maintien, bien qu'en voie d'érosion, d'une filière agricole ovine locale comptant encore plusieurs dizaines d'exploitations. Compte-tenu de l'environnement local, les enjeux prioritaires consistent à s'appuyer sur la ressource laine pour initier une dynamique nouvelle afin de créer des activités économiques, tout en répondant à une demande sociale, en lien avec le portage de l'opération par une association d'insertion (les Ateliers de la Bruyère). C'est pourquoi les créations d'emploi sont plus spécifiquement attendues dans le domaine de l'insertion, notamment pour répondre à une demande du public féminin.

C. La méthode originale : une recherche-action pour mobiliser les acteurs

L'objectif de cette article est d'analyser cette « inversion de valeurs » et de saisir les jeux d'acteurs, leurs représentations et les configurations sociales, spatiales et économiques à l'origine de cette innovation. Pour répondre à ce questionnement une méthode qualitative

(entretiens de terrain, analyse de discours) s'est combinée à une recherche-action et à des observations participantes. En effet, cette initiative a été soutenue par le Conseil Régional d'Auvergne au titre de son premier appel à projets « recherche-action dans le champ de l'innovation sociale » en 2012 (Grison et *al.*, 2014). Ce contexte a été favorable à une démarche résolument collaborative, dont la vocation opérationnelle, libérée des contraintes temporelles de la politique locale, pouvait laisser place à une réflexion de fond sur les apports de la collaboration, tant pour les chercheurs que pour les acteurs. Mobiliser la recherche-action pour soutenir un projet de développement est le propre de la plupart des groupes innovants. Cette mobilisation a pour objet d'apporter un soutien aux acteurs sur deux aspects essentiels : l'expertise d'aspects techniques ou économiques, et la recherche d'une caution institutionnelle (Vallerand, 1994).

Les Ateliers de la Bruyère cherchaient à développer des collaborations techniques et commerciales, de manière à entraîner dans une même dynamique l'ensemble des acteurs de la filière laine (éleveurs, bonneterie, filature, acteurs culturels et touristiques...). Un partenariat avait déjà été engagé avec l'entreprise Laurent Laine (investissement dans des machines, mutualisation des lieux de vente). Mais l'association souhaitait aussi s'assurer le concours des collectivités territoriales. Le partenariat entre acteurs et chercheurs est donc intervenu au moment où il s'agissait de donner de l'ampleur à une dynamique de filière émergente. Dans ces conditions, la mobilisation et la mise en réseau d'acteurs de statuts différents constituait l'objectif principal de la recherche-action, l'expertise résidant dans la réflexion autour des liens qui permettraient de configurer un « pôle laine » intégrant une large palette d'activités afin d'asseoir le socle d'un projet de développement global.

III. L'innovation sociale dans le dialogue rural-urbain

Les premiers résultats de la recherche-action montrent que le choix de la filière laine comme moyen de développement territorial répond à trois dynamiques.

A. Une dynamique de territorialisation et de ré-ancrage local : de la patrimonialisation du territoire à la territorialisation du patrimoine

L'insertion de la laine dans l'économie locale, ainsi que le comportement et l'organisation des acteurs, ont sensiblement évolué au fil des décennies, et plusieurs configurations successives de leur rapport au territoire ont été décryptées.

Jusque dans les années 1950, on peut considérer la filière laine locale comme héritée de la tradition autarcique ancestrale, le travail de la laine étant largement intégré en réseau fermé, les entreprises locales transformant les toisons achetées aux éleveurs saugains à destination d'une clientèle locale.

A partir de la fin des années 1950, ce système autarcique s'est progressivement délité, perdant presque entièrement son ancrage territorial, tant pour les approvisionnements que pour les débouchés. Les éleveurs ovins ont continué à produire de la laine, désormais destinée principalement à l'exportation tandis que les deux filatures locales reconvertissaient leur activité : la filature Bouard, à partir de 1960, vers le fil haut de gamme, mais avec une matière première provenant surtout de l'hémisphère sud, et l'entreprise Laurent Laine vers des articles de literie à partir de 1980. La bonneterie Page a produit des pulls haut de gamme pendant plus de trente ans, avant sa fermeture définitive en 2011 (mais avec des fils de provenance essentiellement étrangère). Bien insérées dans des filières nationales ou internationales, ces entreprises n'avaient que peu de relations entre elles ou avec les autres acteurs, à commencer par les éleveurs dont la laine aux fibres courtes ne correspondait plus à leurs critères de qualité. Ce système déterritorialisé de la fin du XX^e siècle s'est effacé, à son tour, en l'espace

d'une quinzaine d'années, avec la cessation d'activité (pour cause de départ en retraite de leurs responsables) de la filature Bouard en 1998 et de la bonneterie Page en 2011.

Depuis les années 2000, on assiste à une reterritorialisation des productions et une meilleure connexion entre acteurs locaux, même si les débouchés restent nationaux. Ainsi, les deux transformateurs de laine (Laurent Laine et les Ateliers de la Bruyère), très impliqués dans les collectes locales, travaillent presque exclusivement de la laine française. En raison des prix d'achat pratiqués par l'entreprise Laurent Laine une bonne partie des éleveurs du Pays de Saugues (environ la moitié) a choisi de lui vendre la laine, plutôt qu'à des négociants qui l'expédieraient à l'étranger. Les autres cèdent leurs toisons à la SCOP Ardelaine, une entreprise du secteur de l'économie sociale située dans le département voisin de l'Ardèche ; également orientée vers des productions locales elle pratique aussi des tarifs intéressants. Pour en comprendre l'enjeu pour les éleveurs, il faut préciser que la laine est, dans le contexte européen, particulièrement dépréciée, si bien que la tonte est le plus souvent déficitaire : en 2013, son coût (facturé par les tondeurs) s'établissait, en Haute-Loire, entre 1,55€ et 1,70€ par brebis, tandis que le prix de vente de la laine en suint était d'environ 1€ par kg, soit dans le cas d'un élevage ovin de 500 mères à la toison moyenne d'un kilogramme, une perte de quelques centaines d'euros. C'est dans ce contexte de « reterritorialisation » qu'intervient la mise en place du Pôle laine. Ses points d'ancrage territoriaux sont d'autant plus forts que certaines activités artisanales appartiennent aujourd'hui au champ patrimonial et culturel et peuvent être valorisées comme telles.

B. Une dynamique de relation à la ville et d'innovation sociale

Par-delà les distances physiques, de nouvelles interactions avec les villes ont émergé. Elles répondent à des configurations diverses :

- Porteur de projet d'origine citadine ou nouvel arrivant ; des « citadins » ont ainsi été acteurs de la révélation des ressources, puis de leur valorisation ;
- Consommation des produits, des biens et services, avec des nouvelles clientèles urbaines attirées par des produits associés à des valeurs de nature et de patrimoine (les nouveaux débouchés de l'entreprise Laurent Laine en témoignent) ;
- Des acteurs transitionnels, intermédiaires, localisés en ville, qui ont permis un accompagnement technique ou scientifique, ou une coordination des actions.

La dynamique d'innovation sociale a été principalement portée par une association d'insertion, relevant du secteur de l'économie sociale et solidaire et conjointement par des acteurs locaux et des nouveaux arrivants, même si ces derniers ont souvent des attaches locales (origines familiales). Cette confrontation de perceptions extérieures et intérieures a favorisé le processus d'appropriation par les acteurs locaux de la ressource, à travers la prise de conscience de son existence et de sa valeur potentielle. L'appropriation s'est progressivement étendue aux autres acteurs locaux, sous l'effet de l'émulation et des proximités sociales de sorte que, tacitement, la ressource acquiert aujourd'hui un statut de bien collectif.

L'association Les Ateliers de la Bruyère a été créée en 1992 sous l'impulsion du service social local de la Mutualité Sociale Agricole, afin « de favoriser la promotion des personnes en développant des actions de formations et d'insertion », c'est-à-dire redonner accès au monde du travail à des personnes en difficultés, anciens bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion, travailleurs handicapés ou chômeurs de longue durée. Au fil des années, un certain nombre d'initiatives ont été conduites par l'association, animée d'une double préoccupation : « favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'activité économique et mener des actions concrètes utiles au territoire et à ses habitants ». En 1998, elle a été agréée « Atelier Chantier d'Insertion par l'activité économique » (ACI). Elle salarie actuellement douze personnes en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, encadrées par deux

techniciens, une accompagnatrice socioprofessionnelle et un directeur. Diverses activités ont été testées (réfection de jouets en bois, maraîchage biologique, création et entretien de l'espace rural, travaux de repassage...) avant de développer depuis dix ans une production artisanale de feutre de laine, et des animations « feutrage » pour les scolaires, les vacanciers. Un des intérêts du feutre, outre l'absence de la contrainte du filage, est de se satisfaire de laines courtes, majoritaires dans la région.

Le développement de cette activité a eu de grandes répercussions sur l'association et sur le territoire, parce qu'il a permis, d'une part de retisser localement des liens entre les acteurs de la filière laine (la matière première provient des élevages locaux, elle est triée, lavée et cardée à Saugues par les établissements Laurent Laine); d'autre part, de favoriser l'ouverture au monde par la mise en place de nouvelles collaborations, de proximité ou plus lointaines. Par exemple, une collaboration a été engagée avec l'Institut Français de Mécanique Avancée, une école d'ingénieurs de Clermont-Ferrand, pour la conception d'une machine à feutrer expérimentale afin de produire des nappes de grande dimension (cette action a reçu un prix d'initiative régionale en 2011). L'adhésion de l'association au réseau international l'Atelier a également joué un rôle important pour la prise de conscience de la valeur patrimoniale de la laine : ce réseau alternatif, créé dans les années 1980, regroupe diverses catégories d'acteurs (éleveurs, tondeurs, artisans, artistes, animateurs culturels...) à l'échelle européenne et milite pour requalifier la laine en suint (considérée juridiquement comme un déchet par l'Union européenne) et revaloriser la production lainière.

En somme, l'innovation sociale tient ici dans la valorisation d'une ressource territoriale qui répond à un besoin, à une aspiration, en sortant des pratiques courantes, en faisant appel à des compétences extérieures, en co-construisant la démarche avec d'autres... L'arrivée dans la filière de l'association d'insertion Les Ateliers de la Bruyère en a favorisé la visibilité au sein du territoire; elle a aussi permis de sensibiliser les acteurs publics aux enjeux de cette production. Doit également être soulignée la place remarquable de l'entreprise Laurent Laine. En effet, son activité de lavage est désormais la seule de France (et presque la seule en Europe) à pratiquer le lavage à façon pour de petites quantités de laine, ce qui intéresse notamment des producteurs fermiers désireux de transformer eux-mêmes les toisons de leur propre cheptel, cas relativement rare mais qui tend à se développer, à l'instar des initiatives de vente directe et de repositionnement de certaines exploitations agricoles sur des niches plus rémunératrices et connectées aux nouvelles demandes citadines.

C. Une dynamique de réseaux et de coordination

L'innovation sociale autour de la filière laine dans le Pays de Saugues a permis l'émergence de **jeux d'acteurs renouvelés**, *via* des processus complexes de négociation et de coordination, d'action collective et de mise en réseau.

Autour des deux entreprises (Ateliers de la Bruyère et Laurent Laine) s'est progressivement greffé un nombre important d'acteurs locaux (commune et communauté de communes, « Pays » et association de préfiguration du Parc naturel Régional Sources et gorges de l'Allier) et régionaux dans le cadre d'un projet expérimental mobilisant les acteurs de l'élevage, de l'artisanat, de la culture, du tourisme, de l'action sociale et de la recherche. Il y a donc bien une logique de co-construction, qui n'est pas linéaire, mais évolue sous forme d'itérations : partant du noyau de départ des acteurs, une première réflexion est engagée, conduisant à la mise en place d'actions et d'objectifs, et engendrant l'intégration progressive de nouveaux acteurs et de nouvelles réflexions dans le processus.

La recherche-action a permis d'explorer, avec les acteurs, de nombreuses pistes de développement (aménagement d'un nouveau local pour les Ateliers de la Bruyère, intégrant le développement d'une fonction touristique et culturelle ; intérêt de l'Etat pour une voie qui

n'avait pas été initialement envisagée : le développement de la laine comme isolant ; « écologie industrielle » ; relance de l'activité de bonneterie...). C'est ainsi qu'après quelques mois de travail, le réseau d'acteurs concernés par le Pôle laine a dépassé la centaine, y compris des référents départementaux et régionaux situés hors du territoire, traduisant la montée en puissance du projet et la possibilité de mettre en œuvre des collaborations qui ont une dimension d'innovation sociale.

Conclusion : l'affirmation d'une forme discrète d'innovation

La présence d'une tradition historique de travail des toisons, supplantée dans la seconde moitié du vingtième siècle par des entreprises de filature et bonneterie en rupture avec la ressource locale et en crise, a laissé la place à une « reterritorialisation » économique issue d'acteurs désireux de revaloriser les laines de pays. Cet exemple nous paraît bien illustrer la capacité mobilisatrice de l'innovation sociale pour la valorisation des ressources territoriales et la reterritorialisation des activités (Fournier, Grison, Rieutort, 2016). Elle illustre l'importance des « innovations discrètes » (Albaladejo, 2003 et 2005) pour la dynamisation des espaces ruraux fragiles. Ces pratiques innovantes « discrètes » se déploient dans la perspective de se relier à des dispositifs de développement appuyés par divers acteurs (Etat, collectivités territoriales, etc.). Si elles sont à la fois faibles politiquement et territorialement, dispersées géographiquement et pas toujours cohérentes entre elles, elles apparaissent désormais fondamentales dans cette interface « développement / territoire ».

Ces innovations vont plus loin que de simples écarts ou adaptations à un modèle exogène, tout en dépassant des processus de résistance ou de marginalité. Elles ne paraissent pas non plus l'apanage d'un groupe social particulier (par exemple les « nouveaux arrivants ») et elles ne se limitent pas à la seule question des « campagnes profondes » ou « isolées », qui subissent encore un phénomène d'auto-dévalorisation (les acteurs locaux ne se mettent pas en valeur). Elles sont également différentes des « innovations officielles », mises en scène par les acteurs institutionnels du développement avec leurs propres représentations. En somme, ces innovations discrètes construisent des territorialités en émergence, souvent en lien avec les villes, qui proposent des pratiques originales de développement et de gouvernance. Elles renouvellent la question des réseaux entre acteurs, souvent activement et densément reliés à d'autres structures, notamment très connectés aux milieux urbains, par-delà une apparence trompeuse de « ruralité profonde ».

Enfin, le capital social ou culturel mobilisé par ces innovateurs discrets peut s'observer dans de nombreux domaines : développement des très petites entreprises, valorisation patrimoniale, émergence de nouveaux projets culturels ou touristiques, en lien avec différentes formes d'économie sociale et solidaire.

Bibliographie

ALBALADEJO Christophe, « Une Argentine 'discrète'... Repérage de nouvelles territorialités en région pampéenne à partir de parcours d'entrepreneurs issus de l'agriculture familiale. Le cas du district de Saavedra (Pigüé) », *Norois*, Presses Universitaires de Rennes, 2005, 197, p. 7-22.

ALBALADEJO Christophe, « Innovations discrètes et re-territorialisation de l'activité agricole en Argentine, au Brésil et en France », ALBALADEJO C. et BUSTOS CARA R. (dir.), *Desarrollo local y nuevas ruralidades en Argentina y en Francia*, UNS / INRA, Bahía Blanca, Argentina, 2003, p. 413-456.

BOURQUE Denis, PROULX Jean, FRECHETTE Lucie, *Innovations sociales en Outaouais*, Gatineau, ARUC-ISTDC, Série Recherche, n°13, 2007.

Collectif, *La Margeride, La Montagne, Les Hommes*, INRA, 1983, 786 p.

COLLETIS Gabriel, PECQUEUR Bernard, « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », *Economie et Institutions*, n°6-7, 2005, p. 51-74.

COUTURIER Pierre, « Espaces ruraux marginaux ou fragiles : les catégories analytiques à l'épreuve des pratiques socio-spatiales dans le Haut-Forez », *Norois*, n°202, 2007, p. 21-33.

DACHEUX Eric, GOUJON Daniel, « Le délibéralisme : une innovation sociétale basée sur les innovations sociales de l'économie solidaire », KLEIN J-L, CAMUS A., JETTE C., CHAMPAGNE C. et ROY M (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 387-400.

DIRY Jean-Paul, « Espaces fragiles et développement local en Margeride », *Le « rural profond » français*, DIEM-SEDES, n°18, 1995, p. 63-70.

DUQUENNE Marie-Noëlle, WOILLEZ, Mathilde, « Proposition d'une méthodologie permettant l'identification et le renforcement du niveau et du degré de spécification de la ressource ». XLVIème Colloque de l'ASRDLF, Clermont-Ferrand, 2009, 12 p.

FOURNIER Mauricette, GRISON Jean-Baptiste, RIEUTORT Laurent, « L'innovation territoriale en espace rural fragile : capacités mobilisatrices d'une association d'insertion en Pays de Saugues », KLEIN J-L, CAMUS A., JETTE C., CHAMPAGNE C. et ROY M (dir.), *La transformation sociale par l'innovation sociale*, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 237-243

FOURNIER Mauricette, « L'impossible projet de territoire. Evolution agricole, révolution sociale, inertie politique au Pays de Saugues (Margeride) », *Crises et mutations des agricultures de montagne*, collection Ceramac, Presses universitaires Blaise Pascal, 2003, p. 583-602.

GRISON Jean-Baptiste, FOURNIER Mauricette, RIEUTORT Laurent, MASURIER Didier, BERTHOLD Raphaël, *Développement d'un projet de coopération territoriale pour la structuration d'un pôle laine en Pays de Saugues : Rapport intermédiaire*, CERAMAC, Clermont-Ferrand, 2014, 192 p. Consultable sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00978241v1>

GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, 2007, 248 p.

HARRISSON Denis, VINCENT Vincent, ROLLIN Joanie, « Innovation sociale et arrangements efficaces », *Hermès*, n°50, 2008, p. 55-60.

HERAUD Jean-Alain, KAHN René, « Économie et territoires : problématique générale et application aux espaces de marge », *Regards croisés sur les territoires de marge*, Ouvrage collectif de la MSH Strasbourg n° 27, 2000, p. 21-37.

HILAL Mohamed, BARCZAK Aleksandra, TOURNEUX François-Pierre, SCHAEFFER Yves, HOUDARD Marie, CREMER-SCHULTE Dominik, Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM), *Synthèse, Travaux en ligne n°12*, Datar, 2012, 80 p. <http://www.datar.gouv.fr/travaux-en-ligne>

LAUGINIE Antoine, *Nouvelle dynamique rurale et représentation des formes d'organisation de l'espace en zone rurale fragile*, Thèse doctorat, Paris VII, vol. 1, 1993, 203 p.

PIVETEAU Vincent, *Prospective et territoire : apports d'une réflexion sur le jeu*, Cemagref éditions, 1995, 298 p.

SARDAN Jean-Pierre, *Anthropologie et développement : Essai en Socio-Anthropologie du changement social*, Ed. Karthala, Paris, 1995, 224 p.

VALLERAND Francois, The contribution of Action-Research to the organisation of Agrarian systems; preliminary results of experiments underway in France, *Rural and Farming systems analysis: European perspectives*.Eds Dent & McGregor, CAB édit., 1994, p. 320-337.